



l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Un partenariat au service de la sécurité**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Toutes les réunions thématiques du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance du 16^e qui se sont tenues depuis janvier font le même constat : le premier trimestre de cette année semble confirmer l'amélioration constatée l'an dernier. Même si des phénomènes négatifs perdurent (cambriolages, délinquance des mineurs roumains, mendicité agressive et organisée), les fortes baisses des violences aux personnes, des vols, des tentatives de rackets aux abords des lycées et collèges, constituent des éléments très encourageants.

Ces résultats, je l'ai réaffirmé en recevant le nouveau commissaire central, sont à mes yeux la conséquence du travail remarquable de la police parisienne, mais aussi du véritable partenariat qui s'est forgé ces dernières années entre les élus de l'arrondissement et les forces de l'ordre. Ce partenariat, qui repose sur une circulation rapide de l'information entre habitants, élus et services de sécurité, s'est

traduit par une meilleure réactivité de tous face à la délinquance. C'est pourquoi nous entendons bien le renforcer encore dans les mois à venir.

Focus sur...

La garde des ambassades

L'explosion d'une forte bombe le 21 mars dernier devant l'ambassade d'Indonésie, rue Cortambert, a d'autant plus traumatisé les riverains qu'un attentat s'était déjà produit au même endroit en 2004. Les habitants des immeubles voisins, rue Cortambert et rue Nicolo, s'interrogent à bon droit sur les règles de sécurité qui s'appliquent aux locaux diplomatiques. Des délégations ont d'ailleurs été reçues à ce sujet à la mairie d'arrondissement.

D'une façon générale, les gardes « statiques » (présence permanente de policiers français devant l'immeuble) ne s'appliquent qu'aux ambassades ou consulats de pays présentant un risque élevé et permanent d'attentat (Israël, Etats-Unis,...), sont prévues par les conventions diplomatiques et comportent généralement une clause de réciprocité. En revanche, la plupart des ambassades font l'objet de patrouilles motorisées, avec arrêt du véhicule et examen des alentours : un système malheureusement peu visible des

riverains. Ces patrouilles ne dépendent pas du commissariat d'arrondissement et sont gérées par la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC). Enfin, les locaux diplomatiques jouissant d'un statut d'exterritorialité, le pays concerné est parfaitement en droit d'en assurer la surveillance par des gardes permanents.

Prenant en compte l'inquiétude des habitants, Claude Goasguen, député-maire du 16^e, a écrit le 3 avril au Préfet de Police pour lui demander de renforcer les mesures de protection autour de cette ambassade et de faire connaître les suites de l'enquête policière sur cet attentat.



La rue Cortambert après l'attentat (DR).

Seniors, prenez garde aux « fausses qualités » !



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Le 5 avril dernier, rue Saint-Didier, une dame de 94 ans ouvre sans méfiance sa porte à un individu venu soi-disant vérifier son compteur d'eau. Peu après son départ sonnent à la porte deux complices qui exhibent des fausses cartes de police, informent la dame que des cambriolages ont eu lieu récemment dans le quartier et lui demandent de vérifier si ses biens de valeur sont toujours là. Naïvement, la vieille dame ouvre son coffre-fort, et se fait bien entendu dépouiller de tout son contenu.

Pour contrer ces arnaques « à la fausse qualité », de plus en plus nombreuses, quelques principes simples : ne laissez jamais entrer chez vous un pseudo-artisan (plombier, électricien, ramoneur) auquel vous n'avez pas fixé précédemment un rendez-vous ; quant aux prétendus policiers, ne vous fiez pas aux cartes tricolores,

laissez-les sur le palier et appelez immédiatement le commissariat central du 16^e (01 55 74 50 00) pour vérifier leurs dires.

En bref... En bref... En bref...

Prostitution. Nouveau succès de Brigade de répression du proxénétisme : après un premier voici quelques mois, un deuxième réseau de souteneurs étrangers sévissant dans le Bois de Boulogne a été démantelé. Les quatre Roumains et le Sri-lankais interpellés les 13 et 14 mars plaçaient leurs prostituées porte de la Muette. Fin 2011, Claude Goasguen avait alerté la police sur cette situation.

Trio. Alertés en mars par des passants qui avaient remarqué leur comportement menaçant, les policiers de la BAC ont contrôlé au métro Rue de la Pompe trois jeunes âgés de 13 à 15 ans. Bonne pioche : un sac de marque et plusieurs smartphones, provenant d'un vol récemment signalé par deux victimes.

Citation. Quel grand journal a titré un de ses articles « *Les statistiques montrent une forte hausse de la délinquance des étrangers* », précisant même dans son sous-titre : « *La part des étrangers mis en cause pour vols et cambriolages est passée de 12,8% à 17,3% de 2006 à 2011. Cette hausse concerne surtout les Roumains, particulièrement ciblés par la police* » ? Réponse : *Le Monde*, dans son édition du 16 février dernier. Comme quoi tout peut arriver...

Vidéo. Du 21 décembre 2011 au 27 mars 2012, 1 130 personnes ont été interpellées dans Paris grâce aux 297 caméras de voie publique d'ores et déjà installées dans le cadre du plan de

vidéoprotection de la capitale. Durant cette période, 2 000 interventions de patrouilles ont pu être vidéoguidées. Rappelons que 74 nouvelles caméras seront opérationnelles sur le 16^e d'ici fin juin 2012.

Vidéo (bis). Le 20 mars, vers 16 heures, une patrouille repère quatre jeunes aux abords d'un parc surplombant le boulevard périphérique. Les caméras prennent le relais et la filature se poursuit depuis le service local des transmissions du 16^e. Quelques instants plus tard, le vidéopatrouilleur constate que trois des jeunes ramassent au sol bouteilles et morceaux de bois et les jettent sur les véhicules circulant en contrebas. Il alerte immédiatement ses collègues qui interpellent les adolescents.

Piétons. Dans le cadre de l'opération « *Les P'tits Sauve ta Vie* », 339 enfants ont été mobilisés le 19 mars dans 10 écoles parisiennes et encadrés par des policiers, des professeurs et des parents d'élèves. 406 piétons ont ainsi été sensibilisés alors qu'ils traversaient hors passage ou hors temps. Le 16^e était représenté par des élèves du collège Saint-Jean-de-Passy.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 18 / avril 2012

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**